

parla, disant : « Mais certes, tu es pour moi comme une » mère! mais ton mari est pour moi comme un père! mais » lui qui est mon frère aîné, c'est lui qui me fait subsister! » Ah! cette grande horreur que tu m'as dite, ne me la dis » pas de nouveau, et moi je ne la dirai à personne, et je » ne la divulguerai de ma bouche à aucun homme¹. » Il chargea sa charge, il s'en alla aux champs. 17. Quand il fut arrivé auprès de son grand frère, ils se mirent à s'acquitter de leur travail.

» 18. Et, sur le moment du soir, comme le [grand] frère retournait [à sa] maison, et que le frère cadet était derrière ses bœufs [avec] sa charge de toutes les choses des champs, et qu'il menait ses bestiaux devant lui pour les aller coucher à leurs éta[bles qui étaient dans] le [villa]ge, alors la femme du grand frère eut peur des paroles qu'elle avait dites. 19. Elle prit de la graisse toute noire, et devint comme qui a été frappé d'un malfaiteur, afin de dire à son mari : « C'est ton petit frère qui [m']a fait violence! » quand son mari reviendrait au soir, selon son habitude de chaque jour. En arrivant à sa maison, il trouva sa femme couchée et dolente comme d'une vio[lence]; elle ne lui versa point l'eau sur les mains selon l'habitude [de chaque jour]; elle ne fit pas la lumière devant lui; son logis était dans les ténèbres et elle étendue toute salie. Son mari lui dit :

¹ 8. *Qui nequaquam acquiescens operi nefario, dixit ad eam; « Ecce dominus meus, omnibus mihi traditis, ignorat quid habeat in domo sua; 9. nec quidquam est quod non in mea sit potestate, vel non tradiderit mihi, præter te, quæ uxor ejus es : quomodo ergo possum hoc malum facere, et peccare in Deum meum? »* 10. *Hujusmodi verbis per singulos dies, et mulier molesta erat adolescenti, et ille recusabat stuprum.* 11. *Accidit autem quadam die ut intraret Joseph domum, et operis quippiam absque arbitris faceret : 12. et illa, apprehensa laciniâ vestimenti ejus, diceret : « Dormi mecum. » Qui, relicto in manu ejus pallio, fugit, et egressus est foras.* Gen., xxxix, 8-12.

« Qui donc a parlé avec toi? » Voilà qu'elle lui dit : « Il n'y » a personne qui ait parlé avec moi, excepté ton petit frère. » Lorsqu'[il] vint prendre pour toi les semences, me trouvant assise toute seule, il me dit : « Viens, toi, que nous » reposions ensemble une heure durant; orne ta [cheve- » lure]. » Il me parla ainsi; moi je ne l'écoutai point : « Mais » moi, ne suis-je pas ta mère? et ton grand frère n'est-il » pas pour toi comme un père? » Ainsi lui dis-je. Il eut » peur, il me battit pour que je ne te fisse point de rapport¹. » Mais si tu permets qu'il vive, je suis morte; car, vois, » quand il viendra [le soir], comme je me suis plainte de » ces vilaines paroles, ce qu'il fera est évident. »

» 20. Le grand frère devint comme une panthère du midi : il donna du fil à son couteau, il le mit dans sa main². 21. L'aîné se tint derrière la porte de son étable, afin de tuer son petit frère, lorsqu'il viendrait au soir, pour faire entrer ses bestiaux dans [l'étable.] Et quand le soleil se coucha, et que le petit frère se chargea de toutes les herbes des champs, selon son habitude de chaque jour, et qu'il vint, la vache qui marchait en tête, à l'entrer dans l'étable, dit à son gardien : « Voici ton grand frère qui se tient devant » toi, avec son couteau, pour te tuer, sauve-toi devant » lui. »

» 22. Quand il entendit ce que disait la vache qui mar-

¹ 13. *Cumque vidisset mulier vestem in manibus suis, et se esse contemptam, 14. vocavit ad se homines domus suæ, et ait ad eos : « En introduxit virum Hebræum, ut illuderet nobis : ingressus est ad me, ut coiret mecum : cumque ego succlamassem, 15. et audisset vocem meam, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras. »* 16. *In argumentum ergo fidei retentum pallium ostendit marito revertenti domum, 17. et ait : « Ingressus est ad me servus Hebræus, quem adduxisti, ut illuderet mihi : 18. cumque audisset me clamare, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras. »* Gen., xxxix, 13-18.

² 19. *His auditis dominus, et nimium credulus verbis conjugis, iratus est valde, 20. tradiditque Joseph in carcerem.* Gen., xxxix.

chait en tête, la seconde lui ayant parlé de même, il regarda par-dessous la porte de son étable, il aperçut les pieds de son grand frère qui se tenait derrière la porte, son [couteau à la] main; il posa son fardeau à terre, il se mit à courir à toutes jambes, et son grand frère partit derrière lui avec le couteau. 23. Le petit frère cria vers Phrà-Harmakhouti¹ disant : « Mon bon maître, c'est toi qui juges le faux du « vrai! » Et Phrà entendit toutes ses plaintes, et Phrà fit paraître une eau immense entre lui et son grand frère et elle était pleine de crocodiles; l'un d'eux se trouva d'un côté, l'autre de l'autre, et le grand frère par deux fois *lança* sa main pour frapper, *par deux fois* ne tua pas son petit frère : voilà ce qu'il fit. 24. Son petit frère l'appela de la rive, disant : « Reste là jusqu'à l'aube. Quand le disque » solaire se lèvera, je plaiderai avec toi devant lui, afin » que je [rétablisse] la vérité, car je ne serai plus avec toi » jamais, je ne serai plus dans les lieux où tu seras, j'irai » au Val de l'Acacia². »

Le lendemain matin, le frère cadet se justifie de la calomnie et se mutile devant son frère aîné.

¹ « Les Égyptiens nommaient le soleil Ra et, avec l'article masculin, Pra ou Phra. Ils considéraient chacune des phases de son cours comme une manifestation spéciale de son être à laquelle répondent une forme divine et un nom différents. Ils l'appelaient Atoum avant son lever, Harmakhouti (Hor dans les deux horizons) à son lever, Râ, Shou, Anhour, Hor en son midi, Shou et Nowri-Toum à son coucher. Phrà-Harmakhouti est donc une manière mythologique d'exprimer le soleil. D'Harmakhouti les Grecs ont fait Harmakhis. »

² « La Vallée de l'Acacia paraît être en rapport avec la Vallée funéraire où Ammon, le dieu de Thèbes, allait faire une visite annuelle... Il est probable que le Val de l'Acacia est un nom mystique de l'autre monde. » Dans la *Revue archéologique*, M. Maspero avait traduit « Cèdre » au lieu de « Acacia. » Sur les mots cèdre et acacia en égyptien, voir V. Loret, *Études sur quelques arbres égyptiens*, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II, fasc. II, 1880, p. 60-65.

28... « Le grand frère *en* maudit son cœur beaucoup, beaucoup, *et* resta là à pleurer tout haut, *car* il ne savait *comment* passer sur la rive où était son petit frère à cause des crocodiles. »

La plupart des détails qui suivent sont tout à fait merveilleux et n'ont plus un rapport aussi direct avec l'histoire de Joseph. Nous les résumerons en partie et nous citerons seulement les passages qui peuvent fournir des termes de comparaison avec la Genèse, en particulier, l'épilogue, qui a quelque ressemblance avec l'histoire de la victime des calomnies de la femme de Putiphar.

29. « Son petit frère l'appela, disant : « Ainsi tu t'es » figuré une mauvaise action! ainsi tu ne t'es pas rappelé » une seule bonne action ou une seule des choses que j'ai » faites pour toi! Ah! va-t'en à ta maison, soigne toi-même » tes bestiaux, car je ne demeurerai plus à l'endroit où tu » seras, j'irai au Val de l'Acacia. Or, voici ce que tu feras » pour moi : tu viendras prendre soin de moi, si [tu] ap- » prends qu'il m'est arrivé quelque chose. *Car* j'enchanterai » mon cœur, je le placerai sur le sommet de la fleur » de l'Acacia, et si on coupe l'Acacia, et que mon cœur » tombe à terre, tu viendras le chercher; quand tu passerais » sept années à le chercher¹, ne te rebute pas, mais une » fois que tu l'auras trouvé, mets-le dans un vase d'eau » fraîche; alors je vivrai de nouveau, je rendrai le mal qu'on » m'aura fait². Or, tu sauras qu'il m'est arrivé quelque » chose, lorsqu'on te mettra une cruche de bière dans la » main *et* qu'elle fera des bouillons : ne reste pas un mo- » ment de plus après que cela te sera arrivé. » 30. Il s'en

¹ Cf. Gen., xii, 26, 27, 29, 30.

² Joseph exprime un sentiment contraire dans les paroles suivantes à ses frères, qui l'avaient vendu : *Nolite pavere neque vobis durum esse videatur quod vendidistis me in his regionibus : pro salute enim vestra misit me Deus ante vos in Egyptum.* Gen., xlv, 5.

alla au Val de l'Acacia, et son grand frère retourna à sa maison, la main sur sa tête, barbouillé de poussière¹. Lorsqu'il fut arrivé à sa maison, il tua sa femme, la jeta aux chiens et demeura en deuil de son petit frère. »

Bitiou était donc retiré au Val de l'Acacia. Un jour, comme il en sortait, il rencontra le cycle des dieux qui s'en allait régler les destinées de la Terre Entière.

« 33. Le cycle des dieux parla tous ensemble, et lui dit : « Ah ! Bitiou, taureau du cycle des dieux, ne demeures-tu » pas seul, après avoir quitté ton pays devant la femme » d'Anoupou, ton grand frère ? Voici, sa femme est tuée » et tu lui as rendu tout ce qui avait été fait de mal contre » toi. » Leur cœur souffrit pour lui beaucoup, beaucoup, et Phrâ-Harmakhouti dit à Khnoum² : « Oh ! fabrique une » femme à Bitiou, afin que tu ne restes pas seul³. » 34. Khnoum lui fit une compagne [pour] demeurer [avec lui], qui était parfaite en ses membres plus que femme en la Terre Entière, car tous les dieux étaient en elle....

» 38. Et beaucoup de jours après cela, Bitiou étant allé à la chasse, selon son habitude de chaque jour, comme la jeune femme était sortie pour se promener sous l'Acacia, qui était auprès de sa maison, voici, elle aperçut le fleuve qui tirait vers elle ; elle se prit à courir devant lui, elle en-

¹ « Une des marques de douleur les plus fréquentes en Égypte comme dans le reste de l'Orient. On ramassait à terre de la poussière ou de la boue pour s'en barbouiller le visage et la tête. »

² Khnoum ou Num est le dieu *Demiurge*. Il est figuré assis devant le tour à potier, façonnant de ses deux mains l'œuf du monde. Voir t. 1, livre I, ch. 1.

³ « Cette phrase renferme un brusque changement de personne. Dans la première partie, Phrâ s'adresse à Khnoum et lui dit : « Fabrique une femme à Bitiou ; » dans la seconde, il se tourne brusquement vers Bitiou et lui dit : « afin que tu ne sois plus seul. » *Dixit quoque Dominus Deus : non est bonum esse hominem solum ; faciamus ei adjutorium simile sibi... Adæ vero non inveniebatur adjutor similis ejus.* Gen., II, 18, 20.

tra dans sa maison. 39. Le fleuve appela l'Acacia, disant : « Que je m'empare d'elle ! » Et l'Acacia livra une boucle de ses cheveux. 40. Le fleuve la porta en Égypte, il la déposa au logis des blanchisseurs de Pharaon, v. s. f.¹ 41. L'odeur de la boucle de cheveux se mit dans les vêtements de Pharaon, v. s. f. ; l'on batailla avec les blanchisseurs de Pharaon, v. s. f., disant : « Odeur de parfum dans les vêtements de Pharaon, v. s. f. ! » On se mit donc à batailler avec eux chaque jour et ils ne savaient plus ce qu'ils faisaient, et le chef des blanchisseurs² de Pharaon, v. s. f., vint au quai, car son cœur était dégoûté beaucoup, beaucoup, des querelles qu'on lui faisait chaque jour. 42. Il s'arrêta, il se tint sur la berge juste en face de la boucle de cheveux qui était dans l'eau ; il fit descendre *quelqu'un* ; on la lui apporta, trouvant qu'elle sentait bon, beaucoup, et lui la porta à Pharaon, v. s. f. 43. On amena les scribes magiciens de Pharaon, v. s. f.³ 44. Ils dirent à Pharaon, v. s. f. : « Cette boucle de cheveux appartient à » une fille de Phrâ-Harmakhouti, qui a en elle l'essence de » tous les dieux. O toi à qui la terre étrangère rend hom- » mage, que des messagers aillent vers toute terre étran- » gère pour chercher cette fille, et le messager qui [ira] au » Val de l'Acacia, que beaucoup d'hommes aillent avec lui » pour la ramener. » Voici, Sa Majesté, v. s. f., dit :

¹ « L'abréviation v. s. f. : *Vie, santé, force*, est la traduction de l'abréviation *â., ú., s., ânĥ, úzá, senb*, qui suit toujours honorifiquement le nom du prince et le titre de pharaon, *Per-ââ-úĥ*. » Note de la première traduction de M. Maspero.

² Nous trouvons ici un chef des blanchisseurs, comme nous trouverons plus loin un chef des boulangers et des échantons du pharaon. Gen., XI, 1 et suiv.

³ Littéralement : « Les scribes sachant les choses. » *Facto mane, pavore perterritus (Pharao) misit ad omnes conjectores Egypti cunctosque sapientes, Gen., XII, 8. — Vocavit autem Pharao sapientes et maleficos. Exod., VII, 11.*

« C'est parfait, parfait ce que nous avons dit. » Et on fit partir les messagers.

» 45. Et beaucoup de jours après cela, les hommes qui étaient allés vers la terre étrangère vinrent faire rapport à Sa Majesté, v. s. f. Mais ceux qui étaient allés vers le Val de l'Acacia ne vinrent pas : Bitiou les tua, et laissa un seul d'entre eux pour faire rapport à Sa Majesté, v. s. f.¹ 46. Sa Majesté, v. s. f., fit partir beaucoup d'hommes et d'archers, aussi des hommes de char, pour ramener la fille des dieux; [une] femme était avec eux et lui donna tous les beaux affiquets d'une femme². 47. Cette femme vint en Égypte avec la fille des dieux, et on se réjouit d'elle dans la Terre Entière. 48. Sa Majesté, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup, et ON la salua grande Favorite³. »

La femme de Bitiou profita de sa faveur pour faire couper l'acacia et la fleur sur laquelle était le cœur de Bitiou. L'écume d'une cruche de bière annonça à Anoupou la mort de son frère cadet. Après trois années de recherches infructueuses, au commencement de la quatrième année, « 52... il trouva une baie, la retourna sens dessus dessous, et voici, c'était le cœur de son petit frère. » Le cœur est plongé dans l'eau fraîche, Bitiou redevient ce qu'il était autrefois.

« 54. Chacun d'eux embrassa l'autre, chacun parla avec son compagnon. 55. Bitiou dit à son grand frère : « Voici, » je vais devenir un grand taureau qui aura tous les bons » poils, et dont on ne connaîtra pas la nature⁴. Toi, assieds-toi sur [mon] dos, quand le soleil se lèvera, et, lorsque

¹ Cf. Job, 1, 15, 16, 17, 19.

² Cf. Gen., xxiv, 10, 22.

³ « ON répondant à la forme du pronom indéfini *emtutu* suivie du déterminatif divin, paraît désigner constamment le Pharaon. » « ON la salua » sera donc l'équivalent de « Pharaon la salua. »

⁴ « Ce taureau est un Apis. »

» nous serons au lieu où est ma femme, je rendrai [tout le mal qui m'a été fait.] Toi, conduis-moi à l'endroit où l'ON est, et on te fera toute bonne chose; on te chargera d'argent et d'or pour m'avoir amené à Pharaon, v. s. f.¹, » car je serai un grand miracle et on se réjouira de moi » dans la Terre Entière; puis tu t'en iras dans ton bourg. »

Anoupou conduit au Pharaon son frère changé en taureau. « 57. ON chargea d'argent et d'or le grand frère, qui s'établit dans son bourg; On lui donna des gens nombreux, des biens nombreux². » Quant à Bitiou, il entra, sous sa forme de taureau, « dans le harem, » et se fit reconnaître de sa femme. Mal lui en prit. Sous le prétexte de l'envie d'en manger le foie (?), la favorite obtint du Pharaon que le taureau serait égorgé. Lorsque le taureau fut sorti du harem, « Sa Majesté, dit le scribe Ennana, vint passer un jour heureux avec elle, elle fut à la table de Sa Majesté, v. s. f., et ON fut heureux avec elle, beaucoup, beaucoup. 61. Elle dit à Sa Majesté, v. s. f. « Jure-moi par Dieu, » disant : « Ce que tu me diras, je l'écouterai » pour toi. » Il écouta tout ce qu'elle disait : « Qu'il me » soit donné de manger le foie (?) de ce taureau, car on » n'en fera jamais rien. » C'est ainsi qu'elle lui parla. ON s'affligea de ce qu'elle disait, beaucoup, beaucoup, et le cœur de Pharaon en fut malade beaucoup, beaucoup. 62. Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, on célébra une grande fête d'offrandes en l'honneur du taureau, et on envoya un des premiers officiers de Sa Majesté, v. s. f., pour faire égorgé le taureau. Or, après qu'on l'eut fait égorgé, comme il était sur l'épaule des hommes qui l'emportaient, il secoua son cou, il laissa tomber deux gouttes de sang vers les deux grands perrons (?)

¹ Cf. Gen., xii, 16.

² Cf. t. I, le chapitre : *Abraham en Égypte*.

de Sa Majesté, v. s. f., l'une d'elles fut d'un côté de la grande porte de Pharaon, v. s. f., l'autre de l'autre côté, et elles poussèrent en deux grands perséas¹, dont « chacun était de toute beauté. » La princesse s'étant assise un jour sous l'un des perséas, le perséa lui dit : « 66. Ah! perfide! je suis Bitiou. » 67... Beaucoup de jours après cela, *comme* la favorite était à la table de Sa Majesté, v. s. f., *et qu'On* était bon pour elle, elle dit à Sa Majesté, v. s. f. : « Jure-moi par Dieu, disant : « Ce que me dira la » favorite, je l'écouterai pour elle. Dis. » Il écouta tout ce qu'elle disait. Elle dit : « Qu'on abatte ces deux perséas, » « qu'on en fasse de bonnes planches. » On écouta tout ce qu'elle disait. 69... On coupa les deux perséas de Pharaon, v. s. f., et se tenait là, regardant *faire*, la royale épouse, la favorite. 70. Un copeau s'envola, entra dans la bouche de la favorite. 71. Elle [l']avala et conçut... 73... Et beaucoup de jours après cela, elle mit au monde un enfant mâle, *et* on alla dire à Sa Majesté, v. s. f. : « Il t'est né un enfant mâle. » 74. On l'apporta, on lui donna des nourrices *et* des remueuses². On se réjouit dans la Terre Entière, On se mit à faire un jour de fête, on commença d'être en son nom³. Sa Majesté, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup sur l'heure, *et* On le salua fils Royal de Kousch⁴.

¹ « Le perséa était consacré à Osiris. » On peut voir le perséa, tel que le représentent les monuments, dans Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9^e édit., t. III, p. 152.

² Cf. Exod., II, 9.

³ « Cette phrase obscure semble signifier ou qu'on commença à donner le nom du jeune prince aux enfants qui naquirent après lui, ou qu'on commença à mettre son nom dans le protocole des actes publics. »

⁴ « Un des titres des princes de la famille royale. Le *fils royal de Kousch* était, à proprement parler, le gouverneur du pays de Kousch, c'est-à-dire de l'Éthiopie. Dans la réalité, ce titre pouvait ne pas être simplement honorifique : le jeune prince gouvernait lui-même et faisait dans les régions du haut Nil l'apprentissage de son métier de Roi. »

» 75. Et beaucoup de jours après cela, Sa Majesté, v. s. f., le fit prince héritier de la Terre Entière. 76. Et beaucoup de jours après cela, quand il fut resté [beaucoup d'années] prince héritier [de la Terre Entière], 77. Sa Majesté, v. s. f., s'envola vers le ciel. 77. Bitiou dit : « Qu'on m'amène les » grands conseillers de Sa Majesté, v. s. f., que je les ins- » truisse de tout ce qui s'est passé à mon sujet. » 78. [On] lui amena sa femme, il plaïda contre elle par devant eux, on exécuta leur sentence. On lui amena son grand frère et il le fit prince héritier de la Terre Entière. Il fut vingt ans roi d'Égypte, *puis* passa de la vie, *et* son grand frère fut en sa place, dès le jour des funérailles¹. »

Tel est le *Roman des deux frères*. La victime des calomnies de la femme d'Anoupou est donc, comme Joseph, récompensée de sa vertu par l'élévation aux plus grands honneurs, et c'est ainsi que la fin du conte de Bitiou offre des analogies, comme le commencement, avec l'histoire de Joseph. Mais le caractère de celui-ci est plus beau et plus soutenu. Il ne se venge pas de ses ennemis, il est bienfaisant pour tous, même pour ceux qui lui ont fait du mal², et s'élevant, dans ses pensées, fort au-dessus de Bitiou, il voit l'intervention de la Providence là où le jeune Égyptien ne reconnaît que la méchanceté de deux femmes, de même que c'est le sentiment de la présence de Dieu qui le fait résister aux sollicitations coupables de la femme de Putiphar³.

Existe-t-il, entre l'histoire du fils de Jacob et le *Roman des deux frères*, des rapports plus étroits que ceux de cette ressemblance générale qui, dans certains épisodes, frappe

¹ G. Maspero, *Le conte des deux frères*, dans *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. 5-28. Cf. Id., dans la *Revue archéologique*, mars 1878, t. xxv, p. 164-179.

² Voir plus haut, p. 49, note 2.

³ Gen., xxxix, 9.

tous les yeux? M. Ebers a parfaitement répondu à cette question, dans le passage que nous allons traduire : « Assurément le fond et le ton des deux morceaux sont presque identiques. Le style du papyrus hiératique a une couleur si biblique qu'en le traduisant on est involontairement porté à se servir de phrases de la Sainte Écriture. A notre avis, le conte, pris dans son ensemble, doit donc être considéré comme une preuve de l'*Aegypticität*¹, s'il est permis d'employer ce mot, du récit dont nous nous occupons. Mais devons-nous voir dans le papyrus d'Orbiney un écho de l'histoire de Joseph? Le scribe Ennana a-t-il tiré sa fiction de sa propre imagination?... Les deux narrations sont-elles ou non complètement indépendantes l'une de l'autre? On ne peut rien affirmer sûrement, mais la nature des faits communs aux deux récits, faits qui se sont reproduits en d'autres lieux, porte à penser que le dernier auteur n'a rien emprunté au premier². »

L'histoire de Joseph et de la femme de Putiphar n'est en effet que l'histoire de la passion humaine, de Phèdre et d'Hippolyte, de Pélée et d'Astydamie, de Phinée et d'Idéa, de Sijavus et de Sudabé.

Un critique, qui a une compétence spéciale en matière de contes, M. Emm. Cosquin, a signalé d'ailleurs, dans l'épisode même au sujet duquel on pourrait être tenté d'établir un rapprochement, une différence digne d'attention. « Il y a un trait, dit-il, qui est particulier au récit historique de la Genèse et qui lui donne son individualité; c'est le trait du manteau laissé par Joseph entre les mains de la femme de

¹ *Aegypticität*, *égypticité*, mot forgé par M. Ebers pour exprimer « le caractère complètement égyptien » du récit.

² Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 314-315. Nous avons retranché dans ce passage l'hypothèse dans laquelle l'auteur rationaliste suppose que l'histoire de Joseph n'a pas été écrite par Moïse et n'a été rédigée que longtemps après le *Roman des deux frères*.

Putiphar et qui permet à celle-ci de rendre plus vraisemblable son accusation. Or ce trait distinctif et caractéristique, il n'en est pas trace dans le conte égyptien¹. » Il y a donc tout lieu de croire que la ressemblance entre le fait raconté par Moïse et la fiction du scribe égyptien est fortuite.

Quand la femme de Putiphar eut calomnié Joseph auprès de son époux, celui-ci crut-il pleinement à ses accusations ou conçut-il quelques doutes sur la réalité des faits? Plusieurs commentateurs ont supposé qu'il avait eu des soupçons sur la véracité de sa femme, parce que le châtement infligé à Joseph leur paraît léger pour le crime qui lui était imputé. « L'Égyptien ne tue pas son esclave, dit M. Soury². En raison de la nature du crime, il avait légalement le droit de lui imposer le sacrifice sanglant que Bitau s'inflige lui-même sur la rive du fleuve rempli de crocodiles; à tout le moins pouvait-il lui faire donner mille coups de bâton pour adultère³. » Il se contente de l'envoyer en prison⁴. Joseph avait alors vingt-sept ans⁵.

¹ E. Cosquin, *Un problème historique à propos du conte égyptien des deux frères*, dans la *Revue des questions historiques*, octobre 1877, p. 315.

² Soury, *Études sur les religions*, p. 163. Les Égyptiens n'avaient pas droit de vie et de mort sur les esclaves.

³ Diodore de Sicile, I, 78, t. I, p. 64.

⁴ Ceux qui n'admettent point que Putiphar eût des soupçons sur la sincérité de sa femme, expliquent la conduite du maître envers Joseph par la douceur des mœurs égyptiennes relativement aux esclaves. « Les esclaves n'étaient guère traités plus durement en Égypte que chez les Hébreux, dit M. Soury, *ibid.* Dans les inscriptions des hypogées, les défunts se vantent souvent d'avoir traité les esclaves comme les maîtres. » Voir Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 319.

⁵ D'après les textes comparés de Gen., xli, 46, et de Gen., xxxvii, 2; xli, 1.